



Contact

Bourse du Travail de Saint-Denis
9/11 rue Génin, 93200 Saint-Denis
Téléphone : 01.55.84.41.26 ou 06.88.66.47.23
Mail : contact93@sudeducriteil.org

Communiqué de presse de SUD Education 93

Réunion de rentrée des professeur-e-s documentalistes de Créteil: la "QuinteSens" du mépris!

Chaque année, nous nous retrouvons, profs-docs du 93, du 94 et du 77 lors d'une demi-journée chacun, avec nos IA-IPR pour la traditionnelle "réunion de rentrée".

Chaque année, c'est l'occasion de nous rappeler les "performances" de nos élèves et des équipes éducatives dans l'académie de Créteil.

Chaque année, c'est aussi l'occasion de présenter les travaux des collègues réuni-e-s en districts qui, par leurs réflexions et leurs productions permettent une meilleure reconnaissance de notre rôle de professeur-e documentaliste au sein de nos établissements.

Et chaque année, c'est surtout l'occasion de nous faire patienter... Nos IA-IPR nous assurant qu'ils et elles prennent en totale considération nos revendications pour une meilleure reconnaissance de nos statuts. Deux ans donc, que l'on attend l'application du décret 2014-940 du 20 août 2014 concernant nos heures d'enseignement décomptées. Cette année, au moins, la réponse ne s'est pas faite attendre: dans l'académie de Créteil, le décret "n'est pas applicable en l'état"... (Puisque cela supposerait de fait de nombreuses ouvertures de postes, et une vraie reconnaissance de notre statut d'enseignant-e). Déception bien sûr... Mais, soyons rassuré-e-s ! Au ministère, un projet de circulaire est en train de voir le jour, qui prendra en considération toutes nos revendications... Pas d'inquiétude à avoir donc? Ce n'est pourtant pas ce qui ressort des réunions de concertation avec les syndicats...

En l'état actuel, ce projet de circulaire, même s'il réaffirme le rôle pédagogique des professeurs documentalistes, ne réaffirme pas nos missions d'enseignement. Ce projet, largement axé du point de vue de la politique documentaire renforce l'autorité des chefs d'établissements et du Conseil d'Administration sur les missions du professeur documentaliste, réduisant ainsi notre liberté pédagogique. La mise en place prochaine de la réforme de l'évaluation annoncée par le ministère renforce aussi l'autorité des chefs d'établissements sur l'évaluation et l'évolution de carrière et ouvre la porte à une poussée accrues des pressions hiérarchiques sur les personnels.

Mais cette année, le débat sur nos conditions de travail a été coupé court. Afin probablement d'assouvir nos demandes en formation continue, nos IA-IPR avaient invité (et probablement pas gracieusement) une consultante en "training managérial" qui a fait ses armes chez "QuinteSens, des Hommes et du Sens" [sic] <http://www.quintesens-management.fr/index.php>. L'objectif affiché de cette intervention était de nous initier aux notions de management visant la productivité des élèves (si, si!), le tout enrobé de pédagogies alternatives à la sauce ultralibérale ! "Tout commence dans le ventre de la mère" voyez vous... Et pour nous montrer que nous ne comprenons rien aux sources de l'échec des élèves, elle nous a passé une vidéo sur "l'impuissance apprise" (sans jamais expliciter les conditions de l'expérience), issue d'un site conspirationniste (ilfattoquotidiano.fr) sans se poser plus de questions !

La récupération des idées des pédagogies alternatives par les politiques manageriales commençait à nous être de plus en plus familière mais l'entrée de ce genre de boîtes privées directement dans les académies est extrêmement alarmante (cf. aussi Teach for France pour les contractuels de l'académie de Créteil).

Et c'est comme cela que nous avons perdu une après midi, en fermant nos CDI, sans avoir de réponse quant à la prise en considération de notre profession mais en nous rendant compte que ce n'est pas tant l'émancipation et le sens critique de nos élèves qui étaient recherchés mais bien à terme, leur performance et leur productivité... Quel avenir radieux!